

# "Le travail à domicile auprès des personnes vulnérables : les métiers du lien" le CESE adopte l'avis

TRAVAUX ET AUDITIONS

PUBLIÉE LE 09/12/2020

Saisine liée : [LE TRAVAIL À DOMICILE AUPRÈS DES PERSONNES VULNÉRABLES : DES MÉTIERS DU LIEN](#)

Dans la lignée de ses récents travaux sur l'impact de la Covid sur la société française, le CESE s'auto-saisit du travail à domicile auprès des personnes vulnérables : des métiers du lien.

**Nathalie Canieux** (Groupe CFDT) a présenté en séance plénière cet avis au nom de la [Section du Travail et de l'emploi](#) du CESE, en présence de madame **Brigitte Bourguignon**, Ministre déléguée auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'autonomie.

*La pandémie de SARS-CoV-2 et les périodes de confinement sanitaire qui ont marqué l'année 2020, ont conduit à prendre collectivement conscience de l'importance de certaines fonctions indispensables à la santé et la cohésion sociale*

Le CESE a souhaité consacrer un avis à ces professions qui, au domicile, soignent ou prennent soin de la personne, de sa famille et de son environnement. Ces métiers majoritairement féminins apportent un service essentiel à la santé et à la vie sociale de publics qui se caractérisent par leur vulnérabilité, qu'il s'agisse des jeunes enfants, des personnes âgées ou en perte d'autonomie et touchées par la maladie ou par le handicap. Ces professions très présentes sur l'ensemble des territoires, doivent être reconnues comme des métiers du lien social et mieux valorisées.

**La section du travail et de l'emploi a dressé un état des lieux et porté plusieurs préconisations pour la reconnaissance et revalorisation salariale de ces métiers, ainsi que l'importance du financement de ces dispositifs amenés à s'accroître avec le vieillissement de la population.**

*"Nous recommandons un financement du forfait horaire global, au niveau des territoires des contrats d'objectifs et de moyens entre les prestataires et les collectivités locales, la reconnaissance Auxiliaire de vie sociale en diplôme de référence, la revalorisation salariale avec un plan pluriannuel de financement pour accompagner les évolutions salariales et de certification de formation."* Nathalie Canieux

**L'avis a été adopté avec 194 voix pour, 4 abstentions.**

[Téléchargez l'avis](#)  
[Téléchargez la fiche communication](#)